

NEWS

SOLIDARNOSC

mensuel

Octobre 1990
No. 156



ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski
15, Drève des Aubépines, 1332 Genval, Belgium
tél. 02/652.12.20 fax 02/652.02.88 tlx 24464 sol bk b

NSZZ Solidarnosc confronté aux problèmes du chômage

Le chômage comme phénomène social fait son apparition en Pologne pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale. Il résulte du programme des réformes économiques du gouvernement Mazowiecki. L'une des bases théoriques des changements économiques en Pologne est la volonté d'arriver à la création d'un authentique marché du travail. Le caractère anarchique de certains processus économiques rend difficile l'évaluation du chômage observé actuellement selon les critères habituels du marché du travail. Le marché du travail en Pologne est encore au stade d'un traumatisme naissant. Il est pratiquement impossible de prévoir les dimensions du chômage en Pologne, son taux de croissance ou quels groupes sociaux seront les plus touchés. Les mesures efficaces pour enrayer le chômage ne seront pas applicables sans disposer d'une notion précise des solutions économiques, sans connaître des processus de restructuration des secteurs industriels, et sans une appréciation valable de la fiabilité des entreprises locales. Il est évident, que jusqu'à ce moment, la croissance du chômage sera le résultat d'une récession économique plutôt que le résultat d'un effort de restructuration. De ce fait il faut craindre de nombreux dangers : la menace de distorsions dans le développement du marché du travail; une possible désapprobation des réformes économiques en général; le chômage structurel touchant certains groupes sociaux; une attitude négative vis-à-vis du fonctionnement des institutions de protection du travail due à une faiblesse des efforts du gouvernement dans l'organisation de la lutte contre le chômage.

Le chômage éveille une anxiété sociale, d'où la nécessité de rassurer la population devient une tâche cruciale. Cela signifie informer et préparer les institutions de l'Etat et les syndicats à une lutte efficace contre le chômage. En plus, une politique d'emploi devrait constituer une part intégrante de la politique sociale au sens large. La Pologne post-communiste a une chance unique de fonder des bases pour cette nouvelle politique sociale et de donner un nouveau sens au plan gouvernemental pour établir une économie sociale du marché. NSZZ Solidarnosc, sera-t-il capable de participer au processus de résorption du chômage?

On peut le voir déjà maintenant, il est nécessaire d'obtenir de la part de l'Etat - par des actions sociales plutôt que par des protestations - une politique d'intervention dans tous les domaines ayant trait au chômage. Ce qui ne signifie pas le retour aux solutions "centralisées" mais l'établissement d'un cadre au sein duquel des mesures décentralisées anti-chômage pourraient être prises. De toute manière, notre Syndicat devrait disposer des garanties institutionnelles lui donnant le droit de protester et de combattre le chômage.

Une autre option serait d'accepter le chômage dans sa forme actuelle. Puisque nous ne connaissons pas les dimensions qu'il va prendre, nous devrions donc nous abstenir d'essayer de fixer un "plafond" et tout simplement observer la dynamique du phénomène, jusqu'au moment où une stabilisation du marché du travail est atteinte.

Quelque soit l'option choisie, le Syndicat ne peut pas accepter la perspective de voir les populations locales

complètement dépourvues de la chance d'avoir un emploi (par la faillite de l'unique entreprise existante dans une localité, par exemple); où bien l'établissement du chômage au sein de certains groupes spécifiques correspondant à une profession, un sexe ou une catégorie d'âge.

Les mesures effectives doivent être précédées d'une analyse minutieuse de la situation. Ainsi, l'un de devoirs essentiels serait de réunir l'information exhaustive et spécifique des conditions économiques de l'emploi dans toutes les régions du pays. A partir de ce moment il sera possible de prévoir différentes démarches concrètes pour l'élaboration de programmes de lutte contre le chômage et mettre en marche un véritable marché du travail donnant des possibilités de mobilité sociale et professionnelle, si importantes pour la modernisation de l'économie. Prenant en considération une approche globale, le Syndicat est engagé à participer activement dans les trois phases de ce problème important :

Les licenciements.

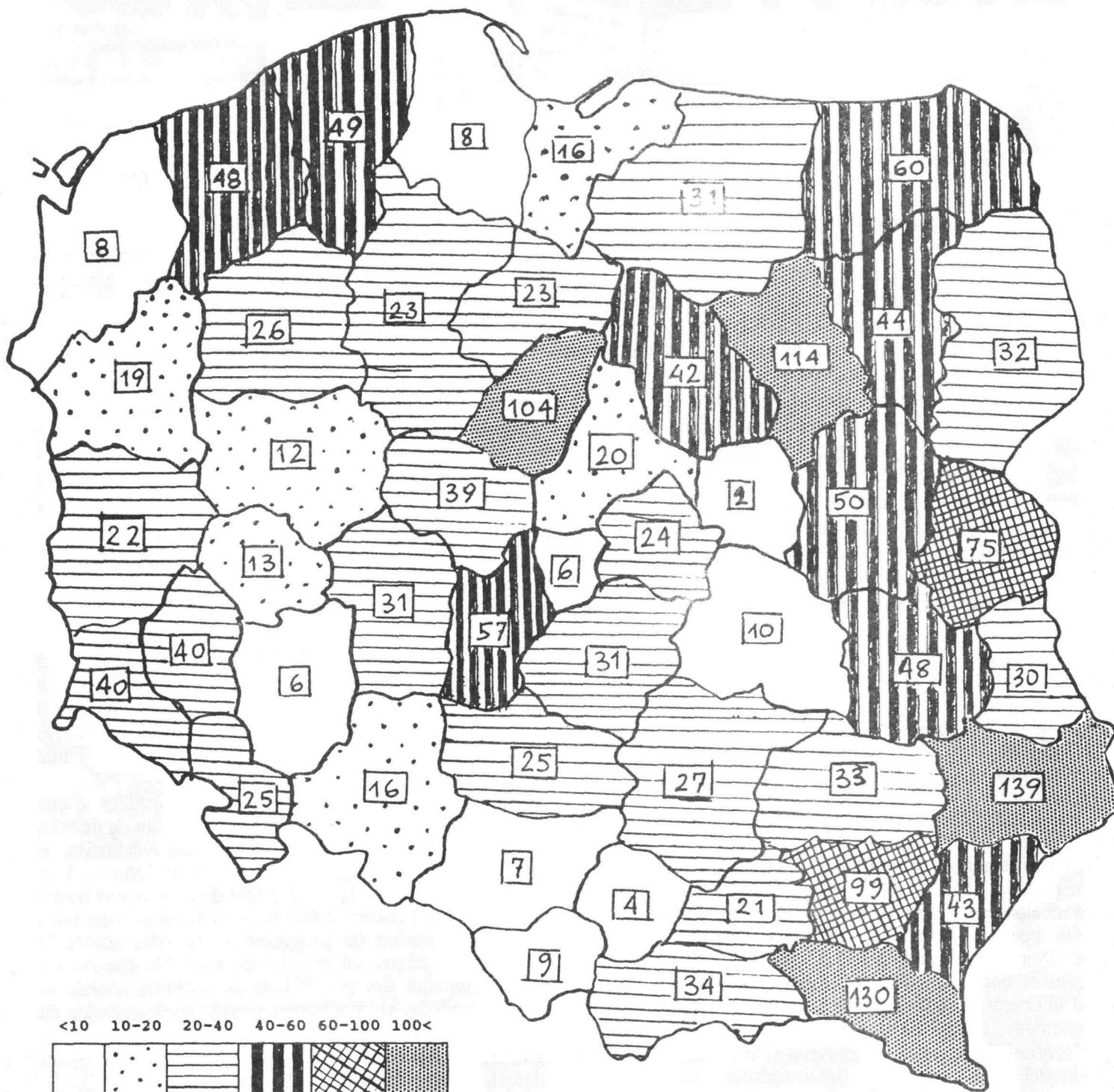
Au cours d'une longue période, le Syndicat a fait pression au niveau législatif pour développer des mesures en faveur des travailleurs licenciés, la prévention des actes illégaux par les employeurs et le développement des mesures de restructuration authentiques au sein des entreprises. Le Syndicat est engagé dans des négociations sur les conditions de licenciements aussi bien que la révision éventuelle des conditions de travail et des salaires. Il veut réussir à établir un équilibre entre la rationalisation de l'emploi et le recyclage des travailleurs.

(suivre à la page 3)

4°P. 12007

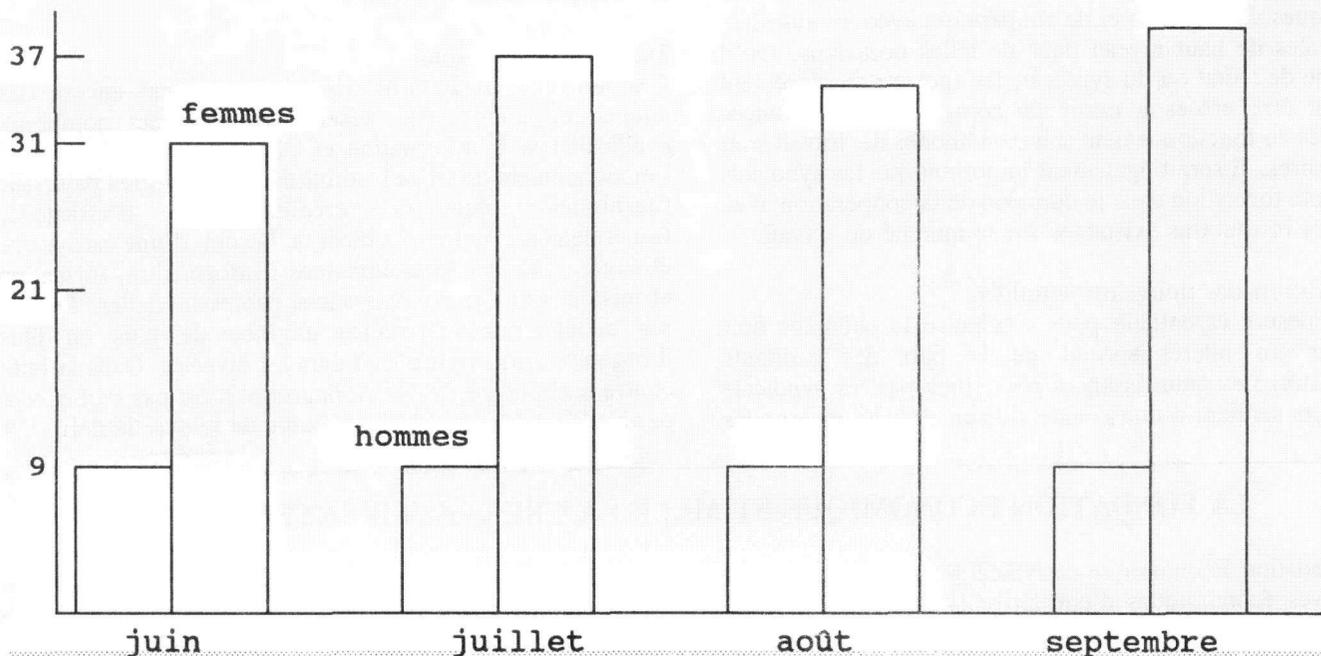
DISTRIBUTION DES DEMANDES D'EMPLOI

Nombre de demandeurs d'emploi sur une place disponible (chiffres pour le 30 septembre 1990)



Les chiffres parlent d'eux-mêmes! A la fin de septembre le chômage touchait 926.382 personnes dont 469.217 femmes. Sans doute, à la fin du mois prochain ce chiffre va dépasser 1 million. En ce qui concerne les places disponibles, leur nombre a légèrement augmenté atteignant le chiffre de 60.980, dont 12.604 accessibles aux femmes. Pourtant les chiffres absolus ne disent pas tout. La carte ci-dessus est une illustration de la distribution inégale du chômage dans les diverses régions du pays. Les centres industrialisés disposant d'une base économique diversifiée sont moins touchés par le chômage que les régions périphériques dotées d'une "mono-culture" industrielle.

Une autre caractéristique de cette situation est la grande disproportion entre le nombre d'emplois disponibles pour les femmes et pour les hommes. Ainsi, chez les hommes cette proportion est 1:15, tandis que chez les femmes elle s'élève à 1:37!



NSZZ Solidarnosc confronté aux problèmes du chômage (suite de la page 1)

Le chômage.

Il est important de se rappeler qu'un travailleur licencié reste membre du Syndicat. L'intervention sera plus efficace si elle combine l'effort individuel avec l'assistance du Syndicat. NSZZ Solidarnosc est en train de créer un Fonds d'aide pour les chômeurs, mais également, et ceci est important, de développer un effort d'éducation et d'organisation pour stimuler les attitudes actives et des initiatives de collaboration. Dans le domaine de la politique sociale, le Syndicat demande des compétences plus vastes pour le conseil d'emploi tripartite (l'Etat, les employeurs, et les représentants du Syndicat) pour arriver à disposer d'un authentique service de placement, de formation et de recyclage, au lieu d'être simplement un nouveau rouage dans la machine de bienfaisance. De toute manière, Solidarnosc a déjà organisé son propre service d'emploi dans plusieurs villes et la première agence pour l'emploi à Varsovie.

Beaucoup de travailleurs au chômage, bien que bénéficiant d'indemnités, sont encore menacés d'être rayés de la liste. Le Syndicat veut assurer le niveau suffisant d'allocations de chômage en relation avec le minimum social. Ces efforts en relation avec le calcul du "panier de la ménagère" ont déjà commencé et sont l'objet des négociations avec le gouvernement.

Le "réembauchage".

Le Syndicat ne veut pas être absent à ce stade, en ce qui concerne le développement économique des entreprises et la création des nouveaux emplois. Il veut atteindre ses objectifs par ses propres organisations économiques et actions, ainsi que par la participation dans les actions des pouvoirs locaux. Dans ce contexte, Solidarnosc peut

combiner deux tâches : celle de préparation au travail avec celle d'éducation des citoyens.

En résumé, les efforts du Syndicat pour résorber le chômage comportent les objectifs suivants : préparer les structures institutionnelles appropriées en relation avec ce phénomène aux différentes étapes; développer les capacités nécessaires pour envisager le problème à la fois au niveau national et régional; développer une politique rationnelle de l'emploi dans le contexte des réformes économiques; promouvoir des attitudes de changement en faveur de la mobilité professionnelle; sauvegarder la dignité et les conditions de vie décentes pour chacun.

Le besoin de coopération avec les syndicats étrangers.

Les organisations syndicales dans les pays occidentaux ont accumulé une richesse d'expérience en matière de chômage et Solidarnosc reconnaît évidemment la valeur de cette expérience. Leur coopération et leur assistance sont nécessaires pour augmenter la capacité de réponse de notre Syndicat aux quatre principaux défis dans le contexte de l'apparition du marché du travail et de la croissance du chômage: la protection du travail, l'emploi et le recyclage, la création des nouveaux emplois, les activités des organismes de concertation.

La protection du travail.

Le Syndicat souhaite être présent lors du débat législatif concernant le marché du travail. Il aurait besoin d'information et de formation en ce qui concerne la législation, les institutions et les méthodes de consultation que les syndicats ont pratiquées dans d'autres pays.

(suivre à la page 4)

L'emploi et le recyclage.

Pour beaucoup de dirigeants syndicaux, cette tâche apparaît comme une de plus difficiles et pour laquelle une assistance est nécessaire. Les autorités syndicales locales ont besoin d'une formation dans le domaine des techniques de négociation dans le cas de licenciement, ainsi que des techniques d'assistance et de coopération avec les autorités syndicales de haut niveau dans de telles occasions. Qu'il s'agisse de l'Etat ou du syndicat, les agences de placement doivent être créées à partir de zéro, des connaissances relatives au fonctionnement et aux méthodes de travail sont nécessaires. Il serait également important que les syndicats aient une formation dans le domaine de la coopération avec d'autres institutions existantes sur le marché du travail.

La création des nouveaux emplois.

Cette mesure essentielle pour combattre le chômage doit susciter un intérêt spécial de la part des militants syndicaux. Les connaissances recueillies par les syndicats étrangers seraient d'une grande aide en ce qui concerne les

méthodes d'assistance aux chômeurs désireux de créer leur propre entreprise en englobant ici une formation juridique, économique, financière et professionnelle; organisation des mécanismes de crédit sans oublier le rôle des syndicats et la coopération avec les institutions officielles pour développer de telles tâches.

Les conseils d'emploi.

Ces nouvelles institutions tripartites suscitent encore des doutes et même des réserves parmi de nombreux syndicalistes. L'information et l'instruction basées sur le fonctionnement de telles institutions dans d'autres pays leur fourniraient plus de crédibilité et d'efficacité. Généralement, notre Syndicat a besoin d'une assistance étrangère dans les trois domaines : information, formation et mise à jour des connaissances professionnelles. Depuis ses débuts cette assistance englobe de plus en plus d'organisations syndicales à tous les niveaux. Dans la lutte contre le chômage, NSZZ Solidarnosc n'est pas seul et cela permet d'espérer qu'il sera capable de relever le défi. ■

LA FONDATION ECONOMIQUE STIMULE LA CREATION D'ENTREPRISES

La Fondation Economique de NSZZ Solidarnosc a été établie en octobre 1989 comme un instrument de stimulation des initiatives économiques d'entreprise (voir NEWS 149). L'une de ses préoccupations majeures est la mise en place de programmes relatifs aux petites entreprises susceptibles de jouer un rôle essentiel à ce niveau - de nature à créer de nouveaux emplois et, à terme, de former l'ossature de la structure économique du pays.

Récemment, le comité organisateur de la Fondation a signé à Torun un accord de coopération avec l'autorité provinciale responsable de l'emploi et de la formation afin d'établir le programme du centre local de création d'entreprises. Toutes les parties ont décidé d'accepter le défi de création de petites entreprises dirigées par des cadres ayant perdu leur emploi à la suite des restructurations économiques. L'organisme de formation local mettra à disposition ses moyens et ses installations qui pourront être pourvues d'équipements modernes pour la formation des jeunes chefs d'entreprises. La Fondation Economique fournira le support technique et financier à partir de fonds nationaux et étrangers. Elle procédera à l'analyse des conditions de marché et facilitera les contacts avec l'étranger. L'autorité régionale responsable de l'emploi réalisera la coordination de la formation et du placement des sans-emplois dans le cadre du programme du "noyau d'incubation" mis en place. C'est seulement la première étape de l'objectif des leaders du Syndicat d'impliquer les autorités centrales et régionales dans le patronage d'initiatives visant la formation des chefs d'entreprises et la création de nouveaux emplois par le secteur privé.

Résolution de la Commission Nationale de NSZZ Solidarnosc

Lors de sa réunion du 3 octobre 1990 la Commission Nationale de NSZZ Solidarnosc a pris une résolution à propos de la candidature de Lech Walesa à la présidence de la République de Pologne. Le vote a été secret. Ont participé 78 personnes sur 96 que compte la Commission. 67 personnes ont voté en faveur de la candidature de Lech Walesa, 10 ont voté contre, une personne s'est abstenue. Voici le texte intégral de la résolution :

La Commission nationale de NSZZ Solidarnosc accueille avec satisfaction et avec espoir la décision de Lech Walesa de présenter sa candidature à la présidence de la République de Pologne.

La victoire électorale de Walesa serait le couronnement d'une décennie de lutte de notre syndicat et de son président pour la restitution en Pologne de la liberté et de l'indépendance, pour le pluralisme démocratique et l'économie du marché.

Lech Walesa a prouvé avoir les capacités d'un politicien efficace. A plusieurs reprises, dans des moments les plus difficiles pour la nation et pour l'état, il a su trouver des solutions qui ont radicalement accéléré le processus des changements en Pologne.

La Commission nationale de NSZZ Solidarnosc est persuadée que le temps de la présidence de Lech Walesa sera une nouvelle période dans l'histoire de la Pologne. La personne de Lech Walesa offre des garanties d'un plus grand dynamisme et d'une plus grande efficacité dans le fonctionnement de l'administration de l'Etat en ce qui concerne les problèmes essentiels pour le Syndicat.

La Commission Nationale de NSZZ Solidarnosc appuie la candidature de Lech Walesa et exprime sa conviction que dans les temps difficiles, la Pologne a besoin de son courage, de sa prudence et de son dynamisme.

La Commission Nationale de NSZZ Solidarnosc s'adresse à tous les syndicalistes et à tous les échelons du syndicat pour une coopération active dans l'actuelle campagne électorale. ■